

Handifly Euro Challenge

22 au 25
septembre
2016



DOSSIER DE PRESSE

Ecole Française
de Parachutisme Lille Bondues
Aérodrome de Lille-Marcq 59910 Bondues

Weembi Indoor Skydiving
Av. de la Motte 59810 Lesquin



Co-funded by the
Erasmus+
of the European Union



LE HANDIFLY...



...EN IMAGES

LE « PARACHUTISME POUR TOUS » : DES MESURES CONCRÈTES

« Depuis plusieurs années, la Fédération Française de Parachutisme met tous les moyens en œuvre pour ouvrir la pratique de ce merveilleux sport au plus grand nombre. La FFP continue ainsi sa politique de promotion afin d'attirer de nouveaux licenciés. Les effets se font ressentir, année après année. Mais il est essentiel de continuer à communiquer pour faire connaître le parachutisme, un sport encore trop méconnu malgré tous ses atouts.

En cette année de championnats du monde, l'exposition se doit d'être maximale. Nos équipes de France défendront le titre de meilleure nation du monde que nous détenons depuis 2003.

Nous soutenons aussi le développement du vol ascensionnel et des souffleries pour attirer les néophytes. Ces deux pratiques sont complémentaires au parachutisme sportif dans sa définition la plus traditionnelle (saut depuis un avion) et constituent, dans le même temps, des formes d'apprentissage pour celles et ceux qui souhaiteraient, ensuite, effectuer le « grand saut ».

Ouvrir la pratique du parachutisme au plus grand nombre, cela signifie également surmonter le handicap physique. Nous travaillons, depuis plusieurs années, sur le parachutisme handisport afin de permettre aux personnes en situation de handicap physique de pouvoir découvrir les sensations incroyables que procurent un saut.

En 2014, le handi-parachutisme (HandiFly) a pris son envol grâce à son intégration dans les championnats de France. En 2016, treize compétiteurs ont pris part à cette compétition au format unique, basé sur 4 tours de voltige alternés à réaliser en tandem ; le moniteur tandem et le caméraman étant, pour leur part, neutres dans la performance.

Dans cette perspective, la FFP souhaite poursuivre son rôle d'acteur impliqué et moteur dans ce domaine du handisport. Elle a donc inclus dans ses objectifs l'extension de la pratique du handi-parachutisme à toute l'Europe en initiant, organisant et finançant le HandiFly Euro Challenge, grâce au soutien majeur apporté par Erasmus.

Lors de ce grand rendez-vous européen, des moniteurs tandem seront formés aux différentes techniques du HandiFly, des exhibitions et des conférences seront réalisées, des baptêmes seront offerts à toute personne handicapée, des jeunes de 12 à 25 ans issus des zones de revitalisation rurale ou des quartiers des politiques de la ville seront accueillis et initiés, sans compter de nombreuses autres surprises à venir ...

Le HandiFly Euro Challenge vise donc à concrétiser cette volonté d'expansion en capitalisant l'ensemble des ressources et des savoirs sur quatre journées de haut vol et, ainsi, pouvoir partager la beauté de notre sport, sans aucune distinction physique ou sociale. »



Marie-Claude Feydeau

Présidente de la Fédération Française de Parachutisme

INFORMATIONS PRESSE

La Fédération Française de Parachutisme est détentrice de tous les droits sur les images des sauts filmés en compétitions nationales. Ces images (photos et vidéos) récupérées sur la drop zone, auprès du vidéo-man de l'équipe, immédiatement après leur transmission aux juges, seront mises à disposition sur Dropbox. Les compétiteurs en équipe ou en individuel, venus de toute la France, peuvent être retrouvés sur [la page du site internet fédéral](#).

Un point presse sera envoyé quotidiennement, ainsi que le lien vers ces photos et vidéos, libres de droits. Les résultats, mis à jour au fil des épreuves, seront consultables sur [un espace dédié](#) sur le site internet de la Fédération Française de Parachutisme.

Le HandiFly Euro Challenge : l'ouverture du parachutisme

Du jeudi 22 au dimanche 25 septembre 2016, l'aérodrome de Lille-Bondues accueille, en exclusivité mondiale, le HandiFly Euro Challenge -HFEC-. Organisée par la Fédération Française de Parachutisme, il s'agit de la première compétition internationale de parachutisme dédiée aux personnes en situation de handicap. Au-delà de cet événement européen, c'est tout un dispositif national qui est en marche pour déployer l'accès à la pratique avec, entre autres, la mise en place d'une action de crowdfunding (www.federeves.com) afin de soutenir l'accès au sport pour tous.

Une première mondiale

Durant quatre jours de compétition, jusqu'à 100 participants investiront l'aérodrome de Lille-Bondues et la soufflerie de Weembi, pour réaliser des sauts en tandem, des vols ascensionnels et en soufflerie.

Trois ans après le lancement de son plan «Sport Santé» lié à la pratique handisport, la Fédération Française de Parachutisme atteint une nouvelle grande étape avec l'organisation du HandiFly Euro Challenge. Ce challenge, unique en son genre, permettra aux parachutistes handisport européens de pouvoir concourir dans des conditions de pratique optimales.

Le saut en parachute tandem HandiFly est semblable à un saut tandem classique puisqu'il s'agit d'un saut au départ d'un avion accompagné par un moniteur. Le vol ascensionnel est, quant à lui, totalement différent. Tracté par un véhicule au sol, le parachutiste va être amené à une hauteur maximale puis le câble de traction sera libéré et déclenchera le début du vol. Cette pratique en HandiFly nécessite l'utilisation d'un chariot spécifique. Le vol en soufflerie se pratique dans un simulateur, accompagné par un moniteur. Des conférences publiques autour de la pratique handisport, des démonstrations des équipes de France, des formations techniques et des présentations de matériels viendront également rythmer les journées.

Un rôle social soutenu

Au-delà d'être une compétition, cet événement tend à avoir une dimension sociale. En effet, en parallèle des épreuves, la Fédération Française de Parachutisme offre également la possibilité aux jeunes adolescents, issus des zones rurales ou des quartiers des politiqués de la ville de Lille, de découvrir le parachutisme à travers des initiations et des sauts en tandem.

Le challenge HFEC agrège donc deux objectifs : la pratique du parachutisme en handisport et l'inclusion sociale de nouveaux publics. Il ouvre de nouvelles perspectives au niveau européen et capitalise, pour la discipline, par l'échange et la formation, par l'activation des réseaux, par la communication. Ces axes, majeurs, sont notamment soutenus par l'organisation Erasmus à travers une participation financière. Cette aide, précieuse, va permettre à la FFP de pouvoir accueillir l'ensemble des intervenants et de positionner cet événement comme une référence en matière de développement et de formation HandiFly au niveau européen et mondial.

L'appel aux dons sur Fédérèves

Le *HandiFly Euro Challenge* se pose comme un véritable levier pour le déploiement national de la pratique handisport. C'est une vitrine exceptionnelle pour amener à ce sport les personnes en situation de handicap. Mais qui nécessite, par contre, que la Fédération Française de Parachutisme apporte un appui aux Ecoles, clubs,... pour répondre à la demande des pratiquants. En effet, face à cette situation, du matériel spécifique et adapté, est nécessaire. La FFP a donc décidé d'innover en lançant la première plateforme fédérale de financement participatif du sport et en s'appuyant sur une solution proposée par la société FédÉRèves.

Cet outil permettra à ses ligues régionales, comités départementaux, associations affiliées et sociétés "agrées" de financer leurs projets, qui bénéficieront ainsi du soutien et de l'image de la FFP. Des actions fédérales seront également promues et financées par le crowdfunding, comme l'achat de matériel handisport ou l'entraînement des équipes nationales, en vue de participer aux Championnats du monde à Chicago en septembre prochain.

La Fédération compte ainsi créer des partenariats avec des particuliers, des mécènes, des entreprises nationales autour de projets concrets, porteurs de valeurs, notamment en faveur du sport pour tous. En contrepartie, ces donateurs pourront bénéficier, s'ils le souhaitent, de la visibilité digitale offerte par les campagnes de financement participatif, relayées par plus de 50.000 licenciés et leur entourage.

PRESENTATION DU HFEC

Alors que la pratique du HandiFly est aujourd'hui très limitée en dehors du territoire français, la FFP souhaite, par l'organisation d'un évènement d'envergure européenne, inciter d'autres fédérations et structures à développer cette pratique. En plus de formations dispensées pour devenir moniteur tandem qualifié handisport, des présentations et démonstrations de HandiFly seront organisées. L'évènement aura également une dimension citoyenne. Il accueillera des adolescents français valides accompagnés par des organismes sociaux des quartiers sensibles (QPV) ou issus des zones de revitalisation rurale (ZRR) pour échanger avec les personnes en situation de handicap moteur sur les problématiques d'inclusion sociale. Le terme « Challenge » souligne l'originalité de cet évènement qui n'est pas simplement une compétition sportive mais également un moment de transmission et de coopération entre les différents pays. Il rappelle également que ce n'est pas (encore ?) un championnat d'Europe reconnu par la Fédération Aéronautique Internationale. Pour favoriser la participation à ce Handifly Euro Challenge, la Fédération Française de Parachutisme offrira l'hébergement, les repas et les sauts à une équipe de chaque pays représenté.

Des parachutistes venus de toute l'Europe, et au-delà !

Une cinquantaine de compétiteurs seront rassemblés sur l'aérodrome de Lille-Marcq, dont de nombreux étrangers. La campagne de sensibilisation et les relations extérieures de la FFP ont permis de faire venir des parachutistes venus de multiples pays dont une importante délégation russe. Au total, ce sont 12 nations qui viendront partager les valeurs du parachutisme et du handisport : **Bulgarie, Croatie, Italie, Belgique, Allemagne, Grèce, Portugal, Pologne, France, Russie, Biélorussie et USA.**

Cela sera notamment l'occasion pour eux de présenter leur matériel en compagnie d'équipementier et de pouvoir échanger sur leur fabrication et utilisation. Un point d'avancé important pour la pratique.



L'Ecole Française de Parachutisme de Lille Bondues - EFPLB, est une association loi 1901 créée en 1954 par un groupe d'amis passionnés de parachutisme sportif.

Son rôle est de former, encadrer, animer l'activité en veillant au respect des règles de sécurité.

L'EFPLB accueille et organise des rassemblements, compétitions et records.

Le club intervient dans plusieurs domaines et disciplines notamment en vol relatif et en freefly. La FFP leur a permis l'organisation du RNF 2016.

Chaque année, cet évènement rassemble une centaine de femmes issues de l'univers du parachutisme.



Parole de para



Jean-Michel Picarda est un ancien militaire parachutiste passé par la base aérienne de Pau. Piqué par les sensations d'évasion que procurent la chute libre et le vol sous voile depuis ses 17 ans, il a souhaité, après son accident, regoûter aux joies du parachutisme par le saut en tandem.

Chose faite en 2011 grâce à l'école de Lille-Bondue où il prenait, l'année suivante, une licence. Depuis, Jean-Michel a effectué 122 sauts en tandem. Une sensation de bien-être qui lui permet d'oublier le handicap et de montrer que, malgré tout, le parachutisme est accessible à tous.

Cette idée, il ne cesse de la diffuser auprès des gens qui l'entourent.

Pour lui, c'est important de pouvoir être un relai et d'inciter les personnes en situation de handicap à faire le grand saut. Le HandiFly Euro Challenge, qui se tiendra du 22 au 25 septembre à l'aérodrome de Lille-Marcq, se présente alors comme une ouverture pour tous ces gens. Le parachutiste nordiste est d'ores et déjà inscrit à la compétition. Pour lui, « C'est une opportunité de côtoyer d'autres handi, d'autres nationalités et de se confronter à une autre concurrence sportive. De plus, cela permettra de découvrir d'autres équipements. »

| ALEXANDRE BENTO, PARRAIN DU HFEC

Alexandre Bento, membre de l'équipe de France de rugby-fauteuil, est le parrain de ce premier HandiFly Euro Challenge.

Il évolue au poste de défenseur dans cette discipline collective dynamique, stratégique et rapide, dérivée du rugby classique. Créé dans les années 1970 au Canada, le rugby fauteuil est aujourd'hui un sport paralympique pratiqué par des milliers de sportifs en situation de handicap dans 27 pays à travers le monde. Alexandre participera d'ailleurs aux Jeux Paralympiques de Rio du 7 au 18 septembre prochain.

Le premier parrain du HandiFly Euro Challenge n'a pas été choisi par hasard. Au-delà de ses performances sportives en rugby-fauteuil, l'auvergnat d'origine affectionne tout particulièrement le parachutisme. En effet, il a eu l'opportunité, en 2014, de participer au premier stage HandiFly organisé par la Fédération Française de Parachutisme à Vichy, en partenariat avec l'ASM Omnisports, son club référent. Habité par l'envie de se dépasser et de découvrir de nouvelles sensations, Alexandre a sauté sur l'occasion pour vivre une expérience sportive inoubliable.

Il le dit lui-même, « la pratique du sport est très importante, que ce soit pour le corps ou pour l'esprit ». Le fait de s'être frotté au parachutisme lui a permis de développer de nouvelles compétences sportives, mais, surtout, d'aller à la rencontre d'une nouvelle communauté de sportifs et de passer des moments de communion et de convivialité très forts.

C'est donc une personnalité sportive porteuse de sens pour cet événement. Avec ce parrainage, la passerelle est toute trouvée pour mettre en lumière les valeurs du parachutisme et du handisport. Le partage, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe sont autant d'idées fondatrices que le parrain du HFEC défend fermement.

A travers sa participation, Alexandre Bento souhaite montrer que, même si le handicap est un frein, tout reste possible. Pour lui, l'entraide dans le milieu du handisport est une force. Son expérience sera ainsi mise au profit du développement du HandiFly, pour permettre au plus grand nombre de profiter de sa passion et de vivre ses rêves.



De la pratique à la compétition

En 2014 a eu lieu le premier championnat de France handisport en parallèle du championnat de France toutes disciplines, sur l'aéroport de Vichy-Charmeil (03). L'année suivante, une épreuve de voltige handisport a été inaugurée. Elle consiste en un saut tandem à 4000 mètres de hauteur, l'accompagnant - moniteur spécialisé - laisse un total contrôle au « performer » pour réaliser quatre tours (manœuvre de rotation de 360° dans le plan horizontal). La performance est filmée en direct par un autre parachutiste, vidéoman. La vidéo est en effet essentielle pour que les juges puissent évaluer les sauts. Cette discipline favorise donc l'autonomie du participant dans la réalisation de sa performance. Treize parachutistes en situation de handicap ont participé à cette compétition au format unique en 2016.

Les disciplines du HandiFly

Le HandyFly Euro Challenge repose sur plusieurs disciplines, toutes adaptées aux personnes à mobilité réduite :

Le saut en parachute tandem :

Présentation : Il s'agit de la discipline la plus répandue car la plus facile à mettre en œuvre. La personne en situation de handicap se retrouve en tandem avec son moniteur, neutre, et larguée dans le ciel par un avion. Le but est alors de réaliser des figures et d'assurer un atterrissage précis. Le rôle du moniteur valide est fondamental dans la sécurité de l'ensemble.



Matériel nécessaire :

La combinaison HandiFly est nécessaire afin de relier les jambes de la personne à mobilité réduite à celles du moniteur pendant la chute libre et d'immobiliser les jambes en hauteur pendant la phase d'atterrissage. Le fait de pouvoir neutraliser les jambes est un gage indispensable de stabilité du tandem pendant la chute libre et de sécurité durant l'atterrissage.

Le skybag (dispositif gonflable de sécurité de type airbag) permet un atterrissage en douceur en parachutisme, notamment dans les situations de faible vent.

Le vol ascensionnel en tandem :



Présentation : Le vol ascensionnel en tandem est réalisé grâce à un chariot tracté par un véhicule ou un treuil au sol. Le parachutiste va être amené à une hauteur maximale puis le câble de traction sera libéré et déclenchera le début du vol. Le pilotage s'effectue par le compétiteur handisport sous contrôle d'un moniteur valide.

Matériel nécessaire :

Un chariot HandiFly (en version biplace ou monoplace) est indispensable pour les vols en ascensionnel. L'envol nécessite l'utilisation d'une voile

ascensionnel bi-place spécifique.

Le vol en soufflerie :

Présentation : La soufflerie représente une opportunité prodigieuse pour découvrir le plaisir incomparable déclenché par les sensations d'un vol en solo. Elle n'en est pas moins sans risque pour le compétiteur qui peut être violemment projeté sur les parois. La maîtrise de son corps et de l'espace sont importants puisqu'il faut réaliser des figures, porté par le souffle de puissants moteurs. La vitesse du vent peut aller jusqu'à 250 km/h. Dans ces conditions, le parachutiste se retrouve seul en chute libre simulée mais avec l'assistance d'un moniteur. Grâce au solide partenariat établi avec la soufflerie de Weembi, les athlètes présents au HFEC pourront profiter de superbes installations pour un confort d'accueil et de vol optimal.

Matériel nécessaire : La combinaison HandiFly peut également être utilisée en soufflerie



LE PROGRAMME

FFP LILLE-BONDUES Aérodrome de Lille-Marcq, - 59910 Bondues		WEEMBI Weembi, Lille – 59810 Lesquin
PARACHUTISME	ASCENSIONNEL	SOUFFLERIE
Jeudi 22 septembre		
8 h30: Accueil des compétiteurs 10h00: Début des sauts d'entraînement 13h30: Début de la compétition	13h00 – 20h00: Vols chariot biplace	
Vendredi 23 septembre		
08h00: Début de compétition handi Sauts démonstration des équipes de France et d'Allemagne Vol relatif, Voile contact, et Précision d'atterrissage.	08h30: Vols chariot biplace Programme FFH 14h00 – 19h30: Parcours découverte FFH	14h30: Vols assistés handi
Samedi 24 septembre		
08h00: Début de compétition Sauts de démonstration des équipes de France de Vol relatif et Voile contact, Sauts démonstration de l'équipe d'Allemagne VR 14h30 – 18h00: Direct et vidéos commentées 19h: Fin de compétition 20h: Cérémonie de clôture et podiums		
Dimanche 25 septembre		
09h00: Possibilité de Sauts		8h30 – 10h45: vols optionnels 11h00: Conférence publique FFP/FFH 12h15: Apéritif FFP 12h45: Déjeuner Départ des participants

| L'OPÉRATION FÉDÉRÊVES



Tendre vers l'autonomie des pratiquants handisport et déployer la pratique du HandiFly au niveau national. Voici l'un des enjeux stratégiques porté par la Fédération Française de Parachutisme. L'organisation du Handy Fly Euro Challenge est un axe de travail majeur, sur ce sujet, à travers l'échange et la formation avec les acteurs européens. En parallèle, la recherche et le développement de nouveaux matériels sont également nécessaires pour amener les personnes en situation de handicap à se libérer de leurs contraintes physiques.

En se lançant sur le site de crowdfunding Fédéréves, la FFP cherche à mobiliser les réseaux autour de ses projets liés à cette thématique du développement du handiparachutisme. Cette plateforme multicanal d'aide au financement de projets sportifs offre des services d'information et d'aide à la constitution de dossiers de demandes de subventions, ainsi que de l'aide à la recherche de sponsors.

Concernant le parachutisme handisport, les clubs, les ligues et les entreprises « agréées » n'ont pas toujours les moyens financiers pour accueillir des pratiquants handicapés. A travers le financement participatif, la Fédération Française de Parachutisme souhaite répondre à ce manque de moyen, bien que la France soit précurseur en la matière, et donner une impulsion à la pratique encore trop limitée en hexagone.

En fonction du niveau de la donation, différentes contreparties sont proposées. Du Tshirt au saut en tandem, en passant par le vol en soufflerie, chaque don est valorisé par la FFP.

La Fédération compte ainsi créer des partenariats avec des particuliers, des mécènes, des entreprises nationales autour de projets concrets, porteurs de valeurs, notamment en faveur du sport pour tous. En contrepartie, ces donateurs pourront également bénéficier, s'ils le souhaitent, de la visibilité digitale offerte par cette campagne de financement participatif, relayées par plus de 50.000 licenciés et leur entourage.

Rendez-vous au plus vite sur

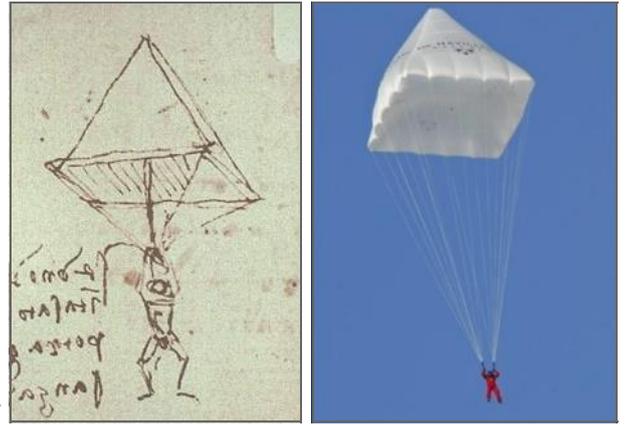
<https://ffp.federeves.com/projet/parachutisme/36-handi-fly-euro-challenge.html>



| LE PARACHUTE : UNE HISTOIRE DE PLUS DE 500 ANS

Même s'il existe en tout point élevé de par le monde des histoires fantastiques de vol ou de saut à partir de falaises, l'ébauche du premier parachute revient, à la fin du XV^e siècle, au génie que fut Léonard de Vinci.

Ce même parachute -en forme de pyramide de 7 mètres de haut et 7 mètres de large- sera, après quelques modifications, fabriqué et testé avec succès, en avril 2008 par un Suisse, Olivier Vietti-Teppa.



Le premier véritable saut en parachute fut réalisé par André-Jacques Garnerin, le 22 octobre 1797. Monté à bord d'une montgolfière, Garnerin sauta d'une altitude de 680 mètres au-dessus du parc Monceau, à Paris. Son élève et future épouse, Jeanne-Geneviève La Brosse, devint la première femme parachutiste, en 1799.

Avec l'invention du harnais par Thomas Scott Balwing, en 1885, le principe général du parachute est quasiment acquis. Les modifications ultérieures ne toucheront pas à son concept général.

Le XX^e siècle verra le développement militaire du parachute. Tout d'abord, comme engin de sauvetage pour les observateurs en ballons, puis pour les pilotes d'aéronef en perte de vue durant la première guerre mondiale. En 1912, l'américain Albert Ferry exécute le premier saut à partir d'un avion et, le 19 août 1913, l'aviateur français Adolphe Pégoud saute, à 250 mètres du sol, de son avion sacrifié pour l'occasion.

C'est aussi à cette époque qu'apparaissent les premiers ravitaillements aéroportés.

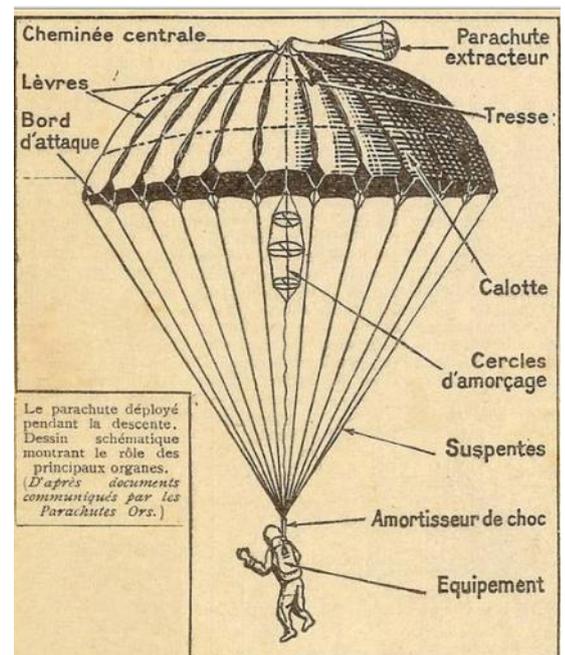
La seconde guerre mondiale va voir se développer l'utilisation du parachute à des fins militaires. La première grande opération aéroportée est réalisée par les Allemands pour s'emparer de la Crête. Les alliés ont employé le parachutage par containers d'armes, de vivres, de munitions et de petits véhicules pour ravitailler la résistance ; puis leurs troupes au sol.

Les troupes aéroportées furent utilisées intensément pour les débarquements en Provence et en Normandie lors de la prise de points stratégiques, pour faire diversion, ou encore pour freiner l'avance des renforts allemands. Elles seront fortement mises à contribution par l'armée française durant les guerres de décolonisation ; puis par l'armée américaine, au Vietnam.

Le sauvetage de Kolwezi, en mai 1978, fut la dernière opération aéroportée d'envergure réalisée par l'armée française.

Le parachute militaire est principalement de forme ronde et à déclenchement automatique, sauf pour les commandos où il est rectangulaire et à déclenchement manuel. Cette utilisation militaire a beaucoup fait évoluer le parachute, notamment au niveau des matières le composant, en le rendant de plus en plus léger et de plus en plus fiable et manœuvrable.

Après la Seconde Guerre mondiale, le parachutisme sportif va commencer à se développer. Utilisant au début les mêmes parachutes que l'armée, ceux-ci changent rapidement pour s'adapter à des pratiques et à un usage légèrement différent.



LA FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE

La Fédération Aéronautique Internationale -FAI- est née à Paris le 14 octobre 1905. Devant le développement des prouesses aériennes des pionniers de l'aviation, les représentants des 8 pays réunis à la conférence aéronautique internationale décident de créer une Fédération Internationale prenant comme modèle l'Aéro-Club de France. Dès sa création, la FAI se donne comme objectif principal l'organisation de compétitions sportives aériennes dans un cadre réglementé. Il s'agit avant tout de cataloguer méthodiquement les diverses performances obtenues afin qu'elles soient connues de tous, de les codifier pour les rendre comparables, de les contrôler de façon à les rendre indiscutables et d'en garantir la propriété à leurs titulaires. La FAI incite chaque pays à créer une fédération nationale à son image.

Le XX^e siècle verra les activités et sports aériens et le nombre de pays adhérents se multiplier. L'apparition de nouvelles technologies et d'équipements modernes, tout comme la naissance de nouvelles disciplines sportives aériennes, ont élargi la sphère d'adhésion à de nouvelles fédérations nationales comme la Fédération Française de Parachutisme. De nouveaux objectifs ont été adoptés pour s'adapter à l'évolution de la société et répondre aux aspirations de ceux qui pratiquent les sports aériens. Tout en conservant l'esprit des fondateurs. La FAI est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif. Son objectif reste le développement de l'aviation sportive et les activités astronautiques dans le monde. Elle fédère quelque 100 pays membres.

Les statuts actuels décrivent en détail ses objectifs :

- Mettre en avant l'esprit international de l'aéronautique comme instrument puissant pour amener tous les peuples à la compréhension mutuelle et à l'amitié, indépendamment des considérations politiques, raciales ou religieuses, contribuant ainsi à la construction d'un monde meilleur et plus pacifique.
- Organiser des compétitions internationales masculines et féminines de sports aériens.
- Eduquer les jeunes par le sport dans un esprit de compréhension mutuelle et d'amitié.
- Coordonner les efforts de ses membres pour faire avancer séparément l'aéronautique et l'astronautique à travers le monde.
- Protéger et sauvegarder les intérêts de ses membres dans l'utilisation de l'espace aérien.
- Etre une plateforme d'échange et de discussion avec d'autres acteurs de l'aéronautique civile.

Histoire du parachutisme sportif français

Le parachutisme civil débute au milieu des années 1930 avec les premiers brevets et licences de parachutisme. La fin des années 40 voit la création de la Fédération Nationale des Parachutistes Français (FNPF), sous tutelle du Service de l'Aviation Légère et Sportive du Ministère des Travaux Publics et des Transports.

Le parachutisme sportif français émerge vraiment dans les années 50, avec les médailles d'or de Pierre Lard chez les hommes et Monique Laroche chez les femmes, lors des premiers championnats du monde de parachutisme à Bled, en Yougoslavie.

La France organise ses premiers championnats nationaux en 1953. Le parachutisme se développe et on compte 19 Para-clubs et 8 centres de parachutisme, en 1956.

Les années 60 sont une décennie de transition où règne l'Olympic, le parachute rond. Mais elles préparent au grand changement. La FNPF est reconnue comme seul organisme représentatif des activités du parachutisme sportif et devient la FFP, Fédération Française de Parachutisme. Elle voit naître le «Para Foil», prototype de l'aile rectangulaire.

1972, deux grandes évolutions

La première, symbolique : la FFP quitte le Ministère des Transports et elle est rattachée au Secrétariat de la Jeunesse et des Sports.

La seconde va révolutionner le parachutisme sportif. C'est l'apparition du parachute type «Aile» lors des championnats de France.

La FFP organise désormais les compétitions et coordonne les activités des associations parachutistes. Précision d'atterrissage, voltige, vol relatif, 3 disciplines reconnues, chacune sanctionnée par un brevet en 1973. Les premiers championnats du monde de vol relatif sont organisés en 1975 et la discipline du voile contact apparaît en France.

Les années 80 généralisent le parachute type aile (à l'exception des sauts en ouverture automatique), la création de la qualification de moniteur PAC (Progression Accompagnée en Chute) et celle de moniteur tandem. La FFP dépasse les 10.000 licenciés.

La FAI a une organisation classique :

- Une assemblée générale qui vote les statuts et définit les grands objectifs,
- Un conseil d'administration qui met en œuvre les décisions de l'assemblée générale,
- 11 commissions, une pour chacune des 10 disciplines (*montgolfière, aviation générale, vol à voile, hélicoptères, parachutisme, aéromodélisme, voltige, dossiers astronautiques, deltaplane et ULM*) et une commission générale,
- 4 commissions techniques s'occupent des activités non sportives : éducation de l'aérospatiale, construction amateur d'aéronefs, questions médico-physiologiques et environnementales.

L'équipe de France de Vol Relatif à 4 est championne du monde en 1987. Elle le restera jusqu'en 1993.

En 1986, premier championnat du monde de Voile Contact.

En 1988, à Vichy, les mondiaux sont organisés dans les trois disciplines : PA /voltige, Vol Relatif et Voile Contact.

Les années 90 s'ouvrent à la fois sur la vulgarisation des déclencheurs de sécurité et sur l'omniprésence des voilures de type aile qui sont adoptées même pour l'ouverture automatique. Mais, aussi, l'apparition de voilures semi-elliptiques, de petite surface et très rapides.

La Fédération Aéronautique Internationale reconnaît, en 1995, le Freestyle et le Skysurf *-ce dernier disparaît des compétitions en 2003-*. La FAI organise les premiers mondiaux de ces 2 disciplines en 1997.

Le para ski est reconnu par la FAI depuis 1996. Par contre, la Fédération Française de Parachutisme ne forme pas d'équipe dans cette discipline, assez confidentielle. Elle n'est d'ailleurs pas reconnue par la FFP ; ni comme sport de Haut niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Entre temps, les équipes de France de Voile Contact établissent une première mondiale, en 1996, à Bogor, en Indonésie, et font le grand chelem en remportant les 3 épreuves : VC4 séquence, VC4 rotation et VC8 vitesse.

Enfin, à la veille du XXI^e siècle, en 1999, la Fédération Française de Parachutisme fête les 50 ans du parachutisme français.

Le pilotage sous voile, reconnu par la Fédération Aéronautique Internationale depuis 2002, n'est toujours pas une discipline reconnue de haut niveau en France par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, bien que la FFP en ait fait la demande. Le 1^{er} championnat du monde de canopy piloting (pilotage sous voile) a eu lieu en août 2006 à Stubenberg, en Autriche.



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME: FFP

La Fédération Nationale des Parachutistes Français (FNPF), créée le 10 décembre 1949, sous tutelle du Service de l'Aviation Légère et Sportive du Ministère des Travaux Publics et des Transports devient la Fédération Française de Parachutisme, le 10 décembre 1968. Elle quitte le giron du Ministère des Transports pour celui de la Jeunesse et des Sports, en 1972.

Dès 1961, la Fédération est reconnue comme le seul organisme représentatif des activités du parachutisme sportif.

La Fédération Française de Parachutisme est reconnue d'utilité publique le 2 mai 1986.

Elle devient membre (*et l'est toujours à ce jour*) :

- ✓ du Comité National Olympique et Sportif Français,
- ✓ du Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives,
- ✓ de l'Union Européenne de Parachutisme,
- ✓ de la Fédération Aéronautique Internationale.

Elle a pour objet de promouvoir, organiser, orienter et coordonner le parachutisme sous toutes ses formes.

Depuis sa création, la Fédération n'a cessé de voir croître le nombre de ses adhérents et de ses structures membres.

La Fédération Française de Parachutisme se compose de :

- ⇒ 22 LIGUES
 - ⇒ 38 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX
 - ⇒ 200 CLUBS
 - ⇒ DES LICENCIÉS À TITRE INDIVIDUEL AGRÉÉS PAR LE COMITÉ DIRECTEUR.
 - ⇒ DES MEMBRES D'HONNEUR OU BIENFAITEURS AGRÉÉS PAR LE COMITÉ DIRECTEUR
- ⇒ 61 Ecoles qui assurent la formation des élèves et l'encadrement de l'activité à tous les niveaux, réparties entre :
 - 42 Ecoles associatives
 - 19 Ecoles commerciales dans les conditions de la charte des établissements agréés adoptée par l'assemblée générale dont l'objet est :
 - soit la pratique d'une ou plusieurs des disciplines fédérales et que la fédération autorise à délivrer des licences, des licences stages et des licences fédérales de participation
 - soit de contribuer, par toutes activités annexes, à l'organisation et/ou au développement des dites pratiques.

La Fédération Française de Parachutisme comptait 54 315 licenciés au 31 décembre 2015

LES INSTANCES DIRIGEANTES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'instance la plus élevée qui détient l'ensemble des pouvoirs et a capacité à en déléguer certains, définis dans les statuts, à son Président, son Comité directeur et son Bureau directeur.

Elle est composée des Présidents des associations affiliées, des ligues régionales et comités départementaux, du dirigeant de chaque société à but lucratif adhérente à la FFP, ainsi que des licenciés à titre individuel. Ont aussi voix délibérative les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs. Le mode de scrutin et le nombre de voix détenues par chacun sont définis dans les statuts de la FFP.

Le Comité Directeur

Les 15 membres du Comité Directeur -13 représentant les associations et 2 les organismes à but lucratif- sont élus pour une durée de 4 ans par les membres de l'Assemblée Générale, à bulletin secret, au scrutin par liste bloquée à deux tours. Le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative. Les postes de chaque liste (président, vice-président, secrétaire, membres) sont nominatifs, non interchangeables entre membres d'une même liste et sans panachage entre listes.

Le Comité administre la Fédération et détient tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale, hors ceux ne pouvant être délégués.

Le Bureau Directeur

Le Bureau Directeur est composé du Président de la Fédération, du Vice-Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. Il est l'exécutif du Comité Directeur.



Marie-Claude Feydeau
Présidente



Jean Louis Ganaye
Vice-Président



David ROTH
Secrétaire Général



Claude DUBREIL
Trésorier

Le Président

Le Président de la Fédération préside les Assemblées Générales, le comité directeur et le bureau directeur. Il ordonnance les dépenses et représente la fédération dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux. Le mandat de 4 ans du président est renouvelable une fois. **Marie-Claude Feydeau, Présidente de la FFP, est l'une des rares femmes présidentes d'une fédération sportive française.**

Les commissions

Il existe statutairement 3 commissions, mais le Comité Directeur peut en créer autant qu'il le juge nécessaire.

1- LA COMMISSION ÉLECTORALE

A mi-mandat, le Comité directeur élit 3 membres, irrévocables pour une période de 4 ans, parmi les adhérents de la fédération non candidats à une quelconque représentation. La commission veille au bon déroulement du processus électoral.

2- LA COMMISSION MÉDICALE

Ses membres sont nommés par le Comité Directeur. Elle est chargée d'élaborer un règlement médical fixant l'ensemble des obligations et des prérogatives de la Fédération à l'égard de ses licenciés dans le cadre de son devoir de surveillance médicale prévu par l'article L231-5 du code du sport. Le règlement médical est arrêté par le Comité Directeur. La commission joue un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre le dopage. Elle établit, chaque fin de saison sportive, le bilan de l'action de la Fédération en matière de surveillance médicale des licenciés, de prévention et de lutte contre le dopage. Ce bilan est présenté à la plus proche Assemblée Générale et adressé par la Fédération au Ministre des Sports.



3- LA COMMISSION DES JUGES

La commission des juges de la FFP est composée de 7 membres titulaires. Statutairement, la présidence est assurée par un membre du conseil fédéral. Les membres de la commission sont des licenciés dont l'activité est directement liée au jugement : responsables des disciplines, juges FAI, formateurs, etc....

MEMBRES DE LA COMMISSION JUGE

Président :

Yves LETOURNEUR (Vol Relatif)

Membres :

Michel JARA (Précision d'Atterrissage/Voltige)

Christine LETOURNEUR (Pilotage Sous Voile)

Bernard GARSAULT (Disciplines Artistiques)

Nathalie PETTIKOFFER (Voile Contact)

Christine GARSAULT (suppléante)

Réfèrent au bureau directeur : David ROTH / Jean-Louis Ganaye (coordinateur)



LA COMMISSION DES JUGES ASSURE DIFFÉRENTES MISSIONS :

- ✓ Former et maintenir les compétences des juges français, dans toutes les disciplines
- ✓ Désigner et mettre en place les juges pour les compétitions nationales ou internationales
- ✓ Mettre à la disposition de demandeurs éventuels, les juges dont ceux-ci peuvent avoir besoin (*Clubs, tentatives de record ou de performances ...*)
- ✓ S'assurer du bon déroulement du jugement des compétitions
- ✓ Adapter les modifications des règlements internationaux aux spécificités nationales
- ✓ Proposer des modifications à ces mêmes règlements
- ✓ Prévoir les évolutions matérielles des outils de jugements
- ✓ Gérer les budgets alloués...

Pour mener à bien ses tâches, la commission des juges travaille en collaboration avec la Direction Technique Nationale, les entraîneurs nationaux, la commission sportive, les techniciens,..... Elle est aussi en relation avec les commissions correspondantes de la FAI ou des organismes nationaux (*AFCAM par exemple*). Elle peut faire appel aux compétences particulières de personnes extérieures à la commission. Elle rend compte de ses activités au conseil fédéral et à la présidence de la Fédération.



DÉSIGNATION AUX COMPÉTITIONS

La FFP désigne les juges fédéraux aux Compétitions fédérales, Coupe et Championnat de France. Les juges font acte de candidature, dans les disciplines pour lesquelles ils sont qualifiés, en fin d'année, pour l'année suivante.

Les juges sont désignés pour telle ou telle compétition selon :

- ✓ L'aptitude dans la discipline
- ✓ Le partage équitable des compétitions entre les juges
- ✓ L'éloignement des lieux de compétitions.

Les juges désignés confirment ou non leur participation au chef juge de la compétition considérée. En cas de désistement, il désigne un remplaçant. Le chef juge de l'épreuve d'une compétition internationale, peut choisir des juges français, qualifiés FAI, dans une liste proposée par la FFP.

OBTENTION - VALIDATION ET MAINTIEN DES QUALIFICATIONS

Devenir juge dans une discipline nécessite d'avoir suivi un stage de formation et d'avoir réussi les tests de fin de stage dans la discipline considérée.

L'examen de fin de stage comporte deux parties :

- ✓ un questionnaire, sous forme de QCM ou QCR, sur le code sportif (FAI) section générale, section 5 et annexes de la discipline, les règlements sportifs fédéraux, la lutte contre le dopage
- ✓ un test de jugement de sauts, avec pour les disciplines artistiques, une éventuelle épreuve orale, portant sur la justification des notes attribuées.

Les notes à obtenir, dans chaque épreuve, pour réussir les tests de fin de stage, sont propres à chaque discipline.

Le candidat reçu devient juge stagiaire pour une période probatoire d'un an avant de devenir juge fédéral.

Les juges fédéraux ont l'obligation de suivre une formation continue de remise à niveau technique et réglementaire au cours de stages annuels de recyclage.

Les règles de qualification et les critères d'évaluation des juges internationaux, sont basés sur des règles similaires et ils sont traités dans leurs détails dans le "Code Sportif – Section 5".

ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION - CELLULE DE JUGEMENT

On appelle "Cellule de jugement", l'ensemble des moyens matériels et humains mis en œuvre pour assurer le bon déroulement du jugement d'une épreuve. Cette cellule doit s'intégrer et fonctionner en synergie avec le reste de l'organisation. Durant une compétition, le " Collège des juges " doit être, à tout moment, prêt et disponible sans retard pour assurer le jugement des sauts. Cela commence par sa présence au tirage au sort.



PRÈS DE 55.000 LICENCIÉS EN 2015 !

Au départ limitées à 2 aux premiers championnats du monde, les disciplines de parachutisme sportif reconnues par la FAI se sont multipliées, notamment au cours des 20 dernières années. Les disciplines sportives en compétition sont classées en 4 familles.

Discipline	Type	Catégorie	Catégorie d'âge	Homme	Femme	Total	
Ascensionnel	Licence Etranger	Etranger	Sans	15	3	18	
	Licence Annuelle	Administrative	Sans	1	4	5	
			Senior	14	1	15	
		Annuelle	Minime	12	8	20	
			Cadet	12	5	17	
			Junior	6	1	7	
			Vétéran	20	1	21	
	Technique	Sans	3	0	3		
	Licence Participation	Initiation	Sans	65	58	123	
		Tandem	Sans	128	131	259	
Licence Stage	16 jours	Sans	3	3	6		
Parachutisme	Licence Etranger	Etranger	Sans	761	151	912	
	Licence Annuelle	Administrative	Sans	121	55	176	
			Moniteur PAC	Sans	14	7	21
			Moniteur Tandem	Sans	51	2	53
			Moniteur Tandem/PAC	Sans	72	1	73
		Annuelle	Senior	7875	1096	8971	
			Cadet	402	195	597	
			Junior	2400	427	2827	
			Vétéran	1203	79	1282	
	Technique	Sans	227	20	247		
	Licence Professionnel intermittent	Autre	Sans	51	7	58	
			PAC	Sans	6	1	7
		Tandem	Sans	33	0	33	
			Tandem/PAC	Sans	68	3	71
	Licence Participation	Initiation	Sans	1019	210	1229	
		Tandem	Sans	21080	14358	35438	
	Licence Stage	16 jours	Sans	946	194	1140	
Parapente	Licence Etranger	Etranger	Sans	1	0	1	
	Licence Annuelle	Administrative	Sans	2	1	3	
			Senior	86	16	102	
		Annuelle	Minime	3	0	3	
			Cadet	16	3	19	
			Junior	18	10	28	
			Vétéran	65	2	67	
	Technique	Sans	1	0	1		
	Licence Participation	Tandem	Sans	158	176	334	
Licence Stage	16 jours	Sans	56	12	68		
Soufflerie	Licence Annuelle	Annuelle	Senior	2	2	4	
			Benjamin	2	1	3	
			Minime	8	4	12	
			Cadet	8	3	11	
			Junior	2	2	4	
			Vétéran	0	1	1	
	Licence Participation	Initiation		10	15	25	
				37046	17269	54315	

RÔLE ET MISSIONS DE LA FFP

La FFP, délégataire de l'Etat pour le parachutisme sportif, en collaboration avec le Directeur Technique National, doit, dans ce cadre, mettre en œuvre une politique sportive d'intérêt général s'inscrivant dans les orientations ministérielles définies par le Ministère des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Ce partenariat entre l'Etat et la Fédération Française de Parachutisme se traduit par des aides au fonctionnement apportées par le Ministère (subventions, personnel du Ministère à disposition,...). En contrepartie, la Fédération Française de Parachutisme, bien qu'autonome, est régie par des statuts imposés qui garantissent une transparence et un fonctionnement démocratiques.

Il en découle ses principales missions:

Promouvoir, développer et organiser le parachutisme sportif :

- ✓ Assurer la formation et le perfectionnement des cadres bénévoles et professionnels,
- ✓ Organiser les compétitions, délivrer les titres de champions et constituer les équipes de France,
- ✓ Délivrer les licences et les titres fédéraux.

Rédiger et proposer des règlements ou leurs modifications :

- ✓ Les règles techniques (méthodes d'enseignement de l'école française, contenus des brevets fédéraux, règles de pratiques ainsi que le fonctionnement des écoles),
- ✓ Les règlements sportifs de compétition,
- ✓ Le règlement du contrôle médical (application du code du sport),
- ✓ le règlement fédéral de lutte contre le dopage (application de la loi de lutte contre le dopage).
- ✓ Négocier et proposer un contrat d'assurance (application du code du sport) : Tout licencié doit posséder une assurance en responsabilité civile pour la pratique de son sport.

La FFP, en collaboration avec la Direction Technique Nationale (DTN), participe à de nombreux travaux, au sein de commissions, groupes de travail,... à l'évolution du parachutisme sportif ou à celle du matériel avec des fabricants.

LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE -DTN-

Elle est composée de personnels du Ministère des Sports placés auprès de la Fédération. Les cadres techniques sont sous l'autorité du **Directeur Technique National, Jean-Michel Poulet**, qui est aussi le Directeur des Equipes de France. Il est assisté de deux **DTN Adjoint, Frank Mahut et Jérôme David**. Tous deux sont professeurs de sport et titulaires du BEES.

La Direction Technique Nationale à la FFP est composée de trois branches :

- ✓ **l'organisation et l'entraînement du haut niveau** (le Directeur des Equipes de France et les entraîneurs nationaux ont en charge ce secteur),
- ✓ **la détection** dans le cadre des stages DAT (Détection et Animation Territoriale) -cette branche représente la liaison, essentielle, entre les pratiquants et le haut niveau, grâce à la formation-,
- ✓ **la formation des moniteurs bénévoles et professionnels.**

La Direction Technique Nationale est divisée en trois branches :

1- LE HAUT NIVEAU

Le **Pôle France** de la FFP constitue l'essentiel de l'activité de cette section entièrement tournée vers la compétition, la constitution des équipes de France en activité, la détection et la formation des jeunes espoirs. Le Pôle France est placé sous la direction de **Christian Lubbe**, professeur de sport et titulaire du BEES2. Il est assisté de **Philippe Schorno**, professeur de sport et titulaire du BEES2, **Mathieu Bernier**, professeur de sport, et titulaire du BEES1, **Sébastien Chambet**, titulaire du BEES1 et de **Patrice Girardin**, professeur de sport et titulaire du BEES2. Le Pôle France joue un rôle d'accompagnement des sportifs de haut niveau dans leur évolution professionnelle, surtout si celle-ci est tournée vers le parachutisme sportif. Il est aussi un acteur de la formation notamment pour l'obtention des différents brevets d'état. Le haut niveau comporte aussi 3 **Pôles Espoir** (Maubeuge, Vannes, Saumur) et deux **Structures Associées** (Besançon et Pamiers). Ce dispositif, mis en place par le Directeur Technique National de la FFP, et validé par le Ministère, témoigne de toute sa cohérence lors du déploiement du projet fédéral.

2- LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANIMATION TERRITORIALE

La DTN participe, sous l'impulsion des élus nationaux et régionaux, au développement et à l'animation territoriale.

L'**ATS** (animation territoriale sectorielle) concerne des dispositifs d'aides financières au profit de publics spécifiques : jeunes obtenant des brevets, jeunes en situation de risque psycho-social, féminines, handicapés.

L'**ATN** (animation territoriale nationale) est constituée des stages nationaux organisés et encadrés par la fédération. Les publics visés et la nature de ces stages sont variables (SECURITE, DECOUVERTE, INCITATION, DETECTION). Outre l'encadrement gratuit, ces stages bénéficient d'une participation financière de la part de la fédération.

L'**ATR** (animation territoriale régionale) regroupe l'ensemble des dispositifs de subvention accordés aux Ligues, aux Ecoles et aux Clubs, afin de mener des projets de développement sur leur territoire. Ces dispositifs seront inclus dans des conventionnements pluriannuels en cours d'élaboration.

3- LA FORMATION ET LA SÉCURITÉ

La formation est assurée par des conseillers techniques nationaux (CTN). Les stages de formation sont aussi encadrés par des moniteurs professionnels qui apportent une technique et un savoir-faire qu'ils pratiquent régulièrement sur le terrain. Cette section assure la formation des candidats aux brevets d'état. Elle apporte aussi une assistance technique aux différentes structures adhérentes de la Fédération.



POULET Jean-Michel
Directeur Technique National
Professeur de sport

SPORTIF DE HAUT NIVEAU
Nombre de sauts : 11.500



MAHUT Frank
Adjoint au DTN
Nombre de sauts : 10.000



DAVID Jérôme
Adjoint au DTN
Nombre de sauts : 10.000



LUBBE Christian
Directeur du Pôle France
Nombre de sauts : 10.000



Fédération Française de Parachutisme

62 rue de Fécamp 75012 Paris

Tél : 01 53 46 68 68 - www.ffp.asso.fr

Contacts presse :

Marie GALVAING - 06 81 62 51 26

Thomas QUANTIN - 06 73 15 43 07

phoebus-communication@orange.fr